



Le Pôle civisme et citoyenneté

publié le 06/10/2020 - mis à jour le 07/10/2020

Descriptif :

Feuilles de route 2019-2020 et 2020-2021

Sommaire :

- Construire des compétences transversales et citoyennes
- Les priorités pour l'année 2020-2021
- Feuilles de routes

L'action du Pôle civisme et citoyenneté vise à la formation d'un citoyen informé, partageant les valeurs de la république, respectueux d'autrui et de l'environnement, responsable, et capable de s'engager. Cette politique d'éducation à la citoyenneté se retrouve dans chacune des quatre ambitions du projet académique.

● Construire des compétences transversales et citoyennes

Le Pôle civisme et citoyenneté propose une démarche de croisement du pédagogique et de l'éducatif, au service de la construction des compétences transversales et citoyennes des élèves. Le Pôle civisme et citoyenneté s'appuie sur l'EMC pour aider à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours citoyen de l'élève depuis l'école jusqu'au lycée.

L'éducation à la Citoyenneté vise à travailler sur les valeurs requises pour la vie en société et d'effectuer des choix et d'agir dans ce respect. Le Pôle s'emploie à proposer et transmettre des démarches et/ou des actions afin de former les citoyens au travers divers champs d'investigation.

La formation de la personne et du citoyen inscrite dans le domaine 3 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et le Parcours citoyen de l'élève rend incontournable de penser l'éducation à la citoyenneté par les différents enseignements et au travers d'actions éducatives et pédagogiques

● Les priorités pour l'année 2020-2021

▶ **Le respect d'autrui** est une valeur explicite du programme d'EMC que les élèves doivent s'approprier en proposant une éducation qui contribue à travailler sur cette valeur mais aussi à pratiquer cette valeur au quotidien de la classe dans un enseignement explicite (savoir-être).

▶ **Éduquer au Développement Durable**. Permettre aux jeunes de mieux appréhender le monde dans lequel ils vivent grâce à une éducation aux choix en leur apportant des éléments de culture scientifique. Prendre conscience des enjeux actuels en lien avec les changements climatiques, la biodiversité, les transports, l'énergie, la santé... Permettre aux jeunes de s'engager et d'être acteurs de leur futur (cf. Objectifs de DD / ODD)

▶ **Construire l'esprit critique**. L'esprit critique est un élément central dans l'exercice de la citoyenneté. Il s'agit de distinguer fait et interprétation, information et opinion. Développer son esprit critique, c'est prendre en compte trois biais cognitifs : « apprendre à se méfier de ses intuitions, [...] prendre conscience que nous n'évaluons jamais l'information tout à fait de façon neutre, [...] savoir que notre cerveau peut se tromper souvent ». Ce sont des compétences de l'EMI.

● Feuilles de routes

 [Feuille de route du Pôle civisme et citoyenneté 2020-2021](#) (PDF de 290.5 ko)

Note du 06/09/2020

